



CONSTRUIRE
ENSEMBLE
L'AVENIR
DE CHACUN

*pour une société plus
solidaire et inclusive*

Le mot de la Présidente

Le Projet Associatif Global (PAG) est le document qui décline les **objectifs stratégiques** de l'association, sur une période de référence, généralement définie sur 5 ans.

Il est en essentiel que l'action portée par l'ADAPEI Charente au quotidien, intervienne dans un cadre réfléchi et circonscrit, validé par l'ensemble de ses adhérents.

Le précédent PAG associatif portant sur la période en cours (2016-2020), arrive prochainement à échéance. Il était temps d'en établir le bilan et de définir le projet de la période à venir (2021-2025).

Nous avons décidé avec le Conseil d'Administration d'initier une **démarche d'élaboration collective** associant les administrateurs, les professionnels, les personnes accueillies et leurs familles.

Des **séances de travail** ont été proposées dans ce sens sur le premier semestre 2020, permettant d'aboutir au nouveau PAG.

Nous pouvons regretter que les travaux de construction de ce PAG 2021-2025 aient dû se dérouler durant une période tourmentée par la crise épidémique.

Ils ont néanmoins pu se tenir et remplir leurs objectifs, permettant de faire interagir des représentants de l'ensemble des parties prenantes de l'association, de recueillir leur avis, et de **formaliser des orientations claires**.

Le document qui en découle se veut synthétique et facilement accessible. Il présente les **valeurs que souhaite porter l'association et les orientations stratégiques qu'elle entend poursuivre sur les cinq années à venir**.

Il m'appartient en tant que Présidente de l'Association de remercier l'ensemble des personnes qui ont pris part à la construction de ce projet. Je prends l'engagement de veiller à ce qu'il serve de **socle à la politique de l'association pour les prochaines années** et détermine son plan d'action et les évolutions qui lui seront apportées.

Nous sommes souvent contraints, en tant qu'association gestionnaire de services publics, par les directives administratives et les contingences de financement.

Il nous revient néanmoins de ne pas oublier notre identité, de savoir ce que nous voulons pour les personnes que nous accompagnons et de faire en sorte qu'elles puissent l'obtenir. C'est là le sens que nous souhaitons conférer à notre projet associatif !

Un projet associatif co-construit



Nous avons voulu, lors de l'élaboration de ce projet, associer l'ensemble des parties prenantes : administrateurs, parents et amis, personnes accueillies membres des CVS, salariés de l'ensemble des établissements et services.

Ce sont ainsi une soixantaine de personnes différentes, venant de tout le département, qui ont apporté leur vision, leurs propositions.

Nous tenons à remercier chacune des personnes de leur investissement et de la richesse des débats.

Trois étapes principales ont marqué l'élaboration de ce projet associatif global :

> Quel bilan pouvons-nous tirer du PAG 2016-2022 : nous nous sommes collectivement interrogés sur 3 points :

• **Les valeurs ont-elles été portées par l'association ?** Au fil des échanges, nous avons constaté la solidité du socle de valeurs, les nombreux progrès observés, la pertinence de leur mise en œuvre

opérationnelle. Il a également été souligné que certaines valeurs, pourtant présentes dans la réalité de l'association, n'étaient pas mises en avant.

• **L'association a-t-elle « fédéré les énergies pour un parcours sans discontinuité » ?** Un consensus s'est établi quant à l'amélioration de l'unicité de l'association et à la réalité de l'absence de discontinuité. Ces évolutions notables invitent à aller plus loin, notamment dans la recherche de l'adéquation des solutions proposées et des attentes des personnes accueillies.

• **Les orientations prévues ont-elles été mises en œuvre ?** Nous avons constaté que toutes les orientations avaient fait l'objet d'un travail effectif. Certaines sont abouties, d'autres sont encore en travail.

Au global, lors de cette première phase, les parties prenantes ont constaté l'évolution positive de l'association et le respect de son projet associatif global.

> Comment souhaitons-nous faire évoluer notre corpus de valeurs : Il est apparu clairement qu'il n'y avait pas de bouleversement des valeurs à envisager, mais plutôt des affirmations, des désirs de mettre plus en avant certaines valeurs ressenties comme ayant été peut-être insuffisamment mises en avant dans le PAG précédent.

> Quelles orientations souhaitons-nous fixer à l'association pour les 5 prochaines années : Nous sommes indiscutablement dans une continuité, infléchies sur quelques points, renforcées sur d'autres.

Une histoire qui a façonné le présent

L'ADAPEI Charente est une association issue du mouvement parental qui a pris son essor dans les années 1960 afin d'accueillir et d'accompagner les personnes en situation de handicap dans l'acquisition de l'autonomie et la défense de leurs intérêts moraux, financiers et matériels ainsi que ceux de leurs familles. En Charente, quatre mères d'enfants trisomiques, Mesdames BOURBON, SAINT-JEAN, VIDAUD et DELIVERTOUX ont fondé l'ADAPEI Charente le 5 avril 1962 afin d'unir les parents et amis d'enfants déficients intellectuels pour qu'ils bénéficient d'une prise en charge. Rejointes par d'autres parents, elles ont permis l'ouverture du premier IME (Henri Wallon) en 1964 qui fut le premier maillon d'une chaîne enrichie au fil des années. Aujourd'hui, l'ADAPEI Charente est devenue une association gestionnaire de 27 établissements et services accompagnant plus de 1200 personnes en situation de handicap.

L'association est affiliée à l'UNAPEI et bénéficie donc à ce titre de la reconnaissance d'utilité publique. Les statuts de l'association stipulent que la majorité des membres du Conseil d'Administration (CA), dont le président, doivent être des parents de personnes accueillies au sein de ses établissements et services. L'association accueille également au sein de son CA des « amis » qui se sentent concernés par les mêmes valeurs et souhaitent s'engager aux côtés des parents.

Au-delà du fonctionnement statutaire, ce sont bien évidemment en premier lieu les priorités de l'association qui sont directement dictées par ce statut d'association parentale. La participation et l'implication des parents et amis sont indispen-

sables à sa vitalité. Elles garantissent le respect de ses engagements statutaires, de son fonctionnement démocratique et de ses orientations stratégiques plaçant la personne accueillie au cœur du projet associatif. Ce qui singularise l'association parentale, au-delà de la dimension gestionnaire, se trouve dans la mobilisation des bénévoles et notamment les administrateurs qui proposent une action associative au service des familles. L'accent est porté sur l'implication des bénévoles à travers les commissions, groupes de travail ou conseils de la vie sociale qui sont le reflet de la vitalité et de l'implication du mouvement parental dans sa fonction de soutien aux familles et d'amélioration de l'accompagnement des usagers.

En l'espace de 60 ans, l'ADAPEI Charente est devenue une association de parents :

- ***militante et dynamique ;***
- ***respectueuse de ses engagements statutaires ;***
- ***soucieuse d'une gouvernance transparente et démocratique ;***
- ***plaçant la personne accueillie au cœur de l'ensemble de ses projets ;***
- ***œuvrant pour une action associative au service des familles et de leurs enfants handicapés.***

Des valeurs fortes

Nous avons fait le choix de limiter à 10 le nombre de valeurs qui **fondent l'association et doivent nous guider à chaque instant**, dans chacun des actes que nous posons, dans chacune des décisions que nous prenons au quotidien comme dans chacun des axes stratégiques que nous décidons. Ces 10 valeurs se répondent les unes aux autres, elles s'alimentent et s'enrichissent mutuellement, elles sont indissociables.

Nous tenons à ce que chacun d'entre nous -parents, salariés, personnes accompagnées, amis et partenaires- se sente porté par ses valeurs et les véhicule au quotidien pour contribuer à **CONSTRUIRE ENSEMBLE L'AVENIR DE CHACUN POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE ET INCLUSIVE !**

> INCLUSION

La société que nous voulons permet à chacun, en fonction de ses compétences et de ses possibilités, d'être acteur, d'apporter et de recevoir.

Quel que soit le lieu de vie, le choix de vie, le moment de vie, sa capacité, chaque personne en situation de handicap doit pouvoir participer, interagir avec les autres. Nous voulons que notre société soit universellement accessible, c'est-à-dire inclusive.

> CITOYENNETÉ

La citoyenneté permet à un individu d'être reconnu comme membre d'une société, de participer à la vie civique, aux débats et aux décisions. Nous revendiquons le droit de chaque personne en situation de handicap de pouvoir vivre pleinement sa singularité, sa citoyenneté. L'Association en promouvant la participation des personnes accompagnées à la vie citoyenne, leur propose un accompagnement et un soutien facilitant l'exercice de leurs droits.



> INNOVATION

En étant autrement capable, nous affirmons que nous devons oser concevoir différemment, oser sortir du cadre, s'autoriser à essayer de nouvelles méthodes, de nouvelles approches, s'affranchir de la seule pensée commune dominante afin de laisser la plus grande place à des accompagnements diversifiés pour anticiper les évolutions.

L'innovation doit être corrélée au droit à l'essai, à l'erreur, au retour à la situation antérieure.

> MILITANTISME

S'engager, en cohérence avec le mouvement UNAPEI, pour changer le regard des autres, agir pour favoriser l'égal accès à la société et à une vie de qualité impose de contribuer à la définition des politiques locales de santé, de scolarité, de formation, de culture, de sport, de loisirs, d'accompagnement social et professionnel... tout au long de la vie.

Chacune des parties prenantes de l'association (parents, personnes accompagnées, amis, professionnels) œuvre à chaque instant pour être force de propositions et irriguer ainsi l'ensemble des politiques. Expert de notre handicap, nous tenons à être entendus et associés et non pas à être sujet.

> SOLIDARITE

La solidarité se traduit par un soutien mutuel, d'aide, d'écoute de toutes les composantes de l'association, pour que personne ne reste isolé.

La solidarité telle que nous la voulons au sein de l'ADAPEI Charente imprègne chacune des relations entre professionnels, familles et personnes accompagnées. Une société n'est humaine que si elle est solidaire.

> BIEN-ETRE AU TRAVAIL

Les salariés sont une des richesses de notre Association. Nous nous inscrivons dans les principes de respect et de promotion de leurs savoirs faire et de leurs savoir-être, basés sur la confiance et le sens des responsabilités des salariés. Nous revendiquons leur capacité à agir par la prise d'initiatives adaptées.

Nous affirmons l'importance de veiller à des conditions de travail les plus satisfaisantes possibles visant à un épanouissement dans et par le travail.

> BIENVEILLANCE

La bienveillance traduit un état d'esprit positif qui porte l'intention de faire bien et de faire du bien. En ce sens, le regard que l'on pose sur autrui est déterminant, avant même d'entreprendre quoi que ce soit à son profit. Il s'agit avant tout d'une disposition d'esprit inclinant à la compréhension, à l'indulgence envers autrui. Parce que l'attitude de chacun est bienveillance, la bientraitance sera une réalité quotidienne.

> EQUITE

Apporter à chacun les solutions correspondant à chaque besoin, promouvoir le respect absolu de ce qui est dû, en s'adaptant aux circonstances et à la singularité des situations et des personnes.

Ainsi, ce n'est pas à la personne de s'adapter aux solutions, mais aux solutions de s'adapter à la per-



sonne dans sa singularité. Cette affirmation de l'équité impose une exigence de transparence vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes.

> LIBERTE DE CHOIX

La personne en situation de handicap est actrice de son parcours de vie. L'association s'assure que la primauté de sa volonté et de son expertise spécifique sont respectés au regard de son intégrité et de sa sécurité, et ce sans surprotection. Elle est associée à l'ensemble des projets qui la concerne.

> COOPERATION

Nos compétences, nos expertises combinées avec celles d'acteurs territoriaux nous permettent d'optimiser les réponses, de simplifier et diversifier les propositions. En travaillant au quotidien avec d'autres acteurs de nos territoires, nous ouvrons de nouveaux champs du possible.

Des orientations stratégiques exigeantes pour l'avenir

Les orientations stratégiques définies pour la période 2021-2025 s'inscrivent en droite ligne des orientations mises en œuvre lors du précédent PAG.

Elles visent, dans la déclinaison des valeurs de l'association, à guider et développer les actions pour les cinq années à venir.

Elles feront l'objet, pour chaque pôle, pour chaque établissement et service de l'association, comme pour les instances politiques et de direction générale, **d'objectifs opérationnels suivis et analysés tout au long des 5 années de ce projet associatif global.**

> Une association militante engagée

- Développer l'Action associative sur l'ensemble du département, en proximité géographique avec l'ensemble des familles et des personnes accueillies.
- Obtenir l'adhésion des parents et leurs participations aux actions de l'association.
- Développer l'adhésion des amis à l'association.
- Favoriser l'adhésion des personnes accompagnées à l'association et leur participation active y compris dans les instances institutionnelles.
- Renforcer le lien entre l'association, les professionnels et les familles, notamment au travers des administrateurs référents de pôle.
- Construire et formaliser le plaidoyer de l'ADAPEI Charente, se l'approprier en interne, le promouvoir auprès de l'ensemble des pouvoirs publics comme du grand public.

> Une communication réinventée

- Définir, animer et coordonner la stratégie de communication globale de l'association.
- Renforcer le sentiment d'appartenance à l'association.
- Diversifier les outils, y compris en FALC, et les modalités de développement de la communication.

> Une référence dans le handicap en Charente

- Développer la connaissance dans le champ d'intervention de l'association.
- Échanger sur les solutions spécifiques mises en œuvre ou à développer, envisager la création d'un comité scientifique.
- Structurer une veille et une analyse comparative des solutions élaborées dans d'autres associations françaises ou étrangères pour favoriser l'évolution et la transformation de l'offre.
- Prévenir la maltraitance des personnes en situation de handicap, notamment celle faite aux femmes.

> Une anticipation des réponses aux problématiques de demain

- Développer des ressources dédiées d'expertises pour aider à l'enrichissement de l'offre.
- Conduire la transformation de l'offre, dans une logique d'inclusion et d'optimisation des parcours de vie.
- Développer des réponses pour les personnes en situation de handicap vieillissantes et pour les aidants.
- Favoriser la coopération, la transversalité autour des projets au bénéfice des personnes accompagnées.

> Un modèle économique robuste au service des projets

- Conserver une rigueur de gestion.
- Adapter les modalités de pilotage, au regard de l'évolution de l'environnement de financement.
- Enrichir le modèle structurel actuel, dans le respect des principes fondateurs.

> Une entreprise bienveillante

- Valoriser un dialogue social volontariste dans le cadre contraint administré.
- Poursuivre les actions d'amélioration des conditions de travail.
- Fiabiliser et moderniser la fonction ressources humaines.
- Permettre le développement professionnel et les compétences de chacun.
- Développer des réponses adaptées pour soutenir le personnel le plus en difficulté professionnelle, y compris en recourant à des compétences externes.
- Développer l'insertion et le maintien en l'emploi des personnels en situation de handicap.
- Favoriser la mobilité interne au sein de l'ADAPEI.

> Une démarche d'amélioration continue

- Conforter un système qualité robuste, lisible, en lien étroit avec les parties prenantes.
- Développer encore la bienveillance auprès des personnes accompagnées.

- Améliorer la maîtrise du système de restauration dans une logique de bien vivre et de bien-être.
- Optimiser les moyens de prévention, d'hygiène et de sécurité dans une logique d'amélioration continue.

> Une inscription forte dans des coopérations pour optimiser les parcours de vie

- Participer aux travaux, au plan local ou national.
- Renforcer les liens entre l'ADAPEI Charente et le mouvement UNAPEI.
- Poursuivre le développement des dispositifs partenariaux et les rendre opérationnels, notamment dans le champ sanitaire.
- S'appuyer sur des partenaires en cohérence avec nos valeurs et nos démarches.

> Une démarche écologique et responsable systématique

- Élaborer une démarche stratégique transversale.
- Inscrire l'ensemble des actions de l'association dans la démarche.
- Développer la sensibilisation des personnes accompagnées et des professionnels à cette démarche.
- Des infrastructures immobilières et techniques à faire évoluer.
- Penser les projets immobiliers en cohérence avec les valeurs de l'association.
- Poursuivre l'optimisation du système d'information
- Continuer l'amélioration du processus d'achat.

CONSTRUIRE ENSEMBLE
L'AVENIR DE CHACUN

pour une société plus solidaire et inclusive

ADAPEI Charente - 26 rue Chabernaud - 16340 L'Isle d'Espagnac

